

M.R.C. Avignon Province de Québec

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Nouvelle.

Avis public est donné par le soussigné, Daniel Bujold, directeur général et greffier-trésorier par intérim de ce qui suit :

Que le conseil municipal adoptera lors d'une séance extraordinaire, le 19 décembre 2022 à 20h00, le Programme triennal d'immobilisation pour les années 2023-2024 et 2025.

Cette séance aura lieu à la salle du conseil de l'hôtel de ville à Nouvelle (470, rue Francoeur).

- 1. Vérification du quorum et ouverture de la séance extraordinaire
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Programme triennal d'immobilisation pour les années 2023, 2024 et 2025
- 4. Période de questions
- 5. Clôture de la séance
- 6. Levée de la séance

Donné à Nouvelle, ce 9 décembre 2022.

Daniel Bujold,

Directeur général et greffier-trésorier par intérim